



MAIRIE
DE
DRAILLANT

Heures d'ouverture :

Lu : 10h - 17h sans interruption

Ma : 13h30 - 17h

Me : 10h - 12h

Je, Ve : 14h - 18h

2^{ème} samedi du mois : 9h - 12h

E-Mail : mairie.draillant@orange.fr

74550

☎ 04.50.72.40.91 📠 04.50.72.29.16

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 23 juin 2015

Présents : CHESSEL Lucien, GENOUD Pascal, MAURICE Claude, TAPIÉ Stéphane, BERNADON Bernadette, CARRAUD Pierre-Alain, GAULTIER Katherine, LACROIX Jean-Charles, MAION Yannick.

Absents – excusés : BELOT Catherine, BUFFET Emmanuelle, DUPRAZ Gérard, LACROIX Benoit, MARCLAY Nathalie, PONCET Jean-Marc.

Pouvoirs de Catherine BELOT à Pascal GENOUD, de Nathalie MARCLAY à Lucien CHESSEL, de Benoît LACROIX à Bernadette BERNADON et de Jean-Marc PONCET à Stéphane TAPIÉ.

Monsieur Pierre-Alain CARRAUD a été désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 19 mai 2015 est adopté à l'unanimité.

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE SÉCURISATION DU PLANET

Par délibération en date du 27 mars 2015, le conseil municipal a approuvé la convention de groupement de commandes entre la commune de DRAILLANT et le SYANE pour des travaux d'aménagement de voirie et d'enfouissement des réseaux secs, au lieu-dit Le Planet.

La commune réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, la sécurisation de la voirie et le SYANE va procéder à l'enfouissement des réseaux secs, à la rénovation de l'éclairage public et à la mise en souterrain des lignes de télécommunications.

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes, réunie le 22 juin 2015, a classé et émis un avis sur les offres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord sur l'attribution des marchés :

- pour les travaux communaux, d'un montant de 327.292,01 € H.T. ;
- pour les travaux du SYANE, d'un montant de 204.992,88 € HT.

Pouvoir est donné au Maire pour signer ces marchés.

PLAN DE FINANCEMENT DU SYANE

Dans le cadre des travaux d'électrification du Planet, le Conseil Municipal valide la participation financière prévisionnelle de la commune s'élevant à 171.674,00 € et les frais généraux de 8796,00 €.

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Afin de financer les travaux de sécurisation du Planet, Monsieur le Maire présente deux offres d'emprunt. Le Conseil Municipal retient la proposition de la Caisse d'Épargne pour un emprunt de 470.000 €, à un taux de 2,45% fixes sur 20 ans.

CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR

Monsieur le Maire expose que l'adjoint administratif principal de 1^e classe a été inscrite sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur au titre de la promotion interne. Le Conseil municipal autorise la création d'un poste de rédacteur à temps complet, et la suppression du poste d'adjoint administratif principal de 1^e classe, au 1^{er} juillet 2015.

MISE A JOUR DU RÉGIME INDEMNITAIRE

Le Conseil Municipal modifie l'attribution de l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires, afin de se mettre en concordance avec les textes en vigueur actuellement.

SYANE – TRANSFERT DE COMPÉTENCES POUR CHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le Conseil Municipal décide de ne pas transférer au SYANE sa compétence pour charge de véhicules électriques.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Pascal GENOUD expose que Fabien MEROTTO et Rémi PINAUD effectueront le remplacement d'un agent absent pendant la période estivale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Lucien CHESSEL

